Case
FRC
7677

RELATION

DE CE QUI S'EST PASSÉ

A RENNES EN BRETAGNE,

Lors de la nouvelle du renvoi de M. NECKER.

De Rennes le Jeudi 16, à trois heures & demie après midi.

LA nouvelle que nous avons reçue de la Capitale a mis la rage dans nos cœurs. La plus grande fermentation règne ici. La Ville & toutes les Corporations s'assemblent, & on arrête de suspendre tous impôts pour le Roi & pour les Seigneurs en particulier. Toutes les caisses sont fermées. Il s'enrôle une si grande quantité d'hommes pour voler à votre secours, qu'on ne sait s'ils partiront tous. Des Députés

M+W 15577

de cette Ville ſont en marche pour faire part des arrêtés que vient de prendre cette Ville, à toutes celles de la Province, & on ne doute pas de leur intention à notre égard, conformément au pacte de famille qui fut fait dans les derniers troubles. Les arſenaux viennent d'être enfoncés, tout le monde emporte des armes; des canons nous viennent de Saint-Malo, avec d'autres munitions; bientôt nous pourrons partir; on va s'occuper de l'ordre de la route & des proviſions de bouche. L'étendard de la Liberté eſt uni à pluſieurs autres; les Régimens d'Orléans Dragons, l'Iſle-de-France & Artois Infanterie, ont arrêté de nous ſeconder & ſe diſent nos frères. Bientôt nous verrons leurs drapeaux rangés de notre côté. Demain il doit arriver deux autres Régimens; nous ne ſavons quel parti ils prendront; nous nous réſervons de les endoctriner; ils ne peuvent que ſuivre l'exemple de leurs confrères.

A neuf heures du ſoir les canons viennent d'être chargés à mitrailles par des Officiers; on s'en eſt aperçu,

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

ils ont été enlevés par la Troupe & mis en sûreté.

DE RENNES, le 17 Juillet.

La nouvelle du renvoi de M. Necker a fait à Rennes la plus vive sensation. Les jeunes gens de la ville se sont jetés sur un magasin d'armes & l'ont pillé. M. de Langeron, Commandant de Rennes, a fait armer aussitôt les Régimens d'*Artois*, de *Lorraine infanterie*, & les *Dragons d'Orléans*: il les a fait marcher contre la Bourgeoisie; lorsque les Troupes ont été en présence, le Commandant a eu l'indignité d'ordonner de faire feu; heureusement que nos Soldats ne sont pas moins patriotes que ceux que vous avez à Paris: ils ont ri du commandement de leur barbare Chef; ils ont crié, *Vive le Tiers!* & mis bas les armes. Non contens de cela, 800 d'entr'eux se sont joints aux habitans de Rennes, jurant de ne faire quartier à aucun de ceux qui oseroient attenter à la vie ou à la liberté des Citoyens. Les Soldats ont été

ensuite avec la Bourgeoisie à l'Hôtel du Gouvernement, où ils ont enlevé les pièces de canon & les munitions; c'est avec ces armes que nous nous proposons, nous & tous les Bretons, de venir au secours de la Capitale, si nous apprenons que nos Concitoyens de Paris sont en danger. M. de Langeron avoit mandé le Régiment de Penthièvre; mais on lui a dit que presque tous les Membres de ce Corps étoient Bretons, qu'il trouveroit parmi eux des Citoyens, & non des bourreaux; il les a contremandés.

Le parti de l'opposition, après avoir renvoyé M. Necker, pourra porter plus loin ses attentats : il voudra peut-être faire dissoudre l'Assemblée Nationale; s'il avoit cette audace, mandez-le tout de suite, mon cher ami, votre lettre sera le signal du départ de 40000 hommes pour la Capitale.

Un événement aussi inconstitutionnel, aussi funeste qu'une dissolution d'Etats-Généraux, ne peut être occa-

sionné que par la minorité du Clergé & la majorité de la Noblesse. Qu'ils tremblent si cela arrive ; qu'ils prennent garde à eux-mêmes, s'ils opposent des obstacles au bien que l'Assemblée nationale veut faire ; nous nous en prendrons à eux du mal qui arrivera, & nous ne laisserons ni homme du haut Clergé, ni Noble, ni château sur pied dans toute l'étendue de la Bretagne.

Notre exemple, nous en sommes assurés, sera imité par nos Freres de toutes les Provinces de France ; ils sont, comme nous, las des vexations des Nobles ; il faut que leur tyrannie finisse ; elle ne peut avoir un frein que lorsque les Nobles n'auront plus aucune prérogative ; qu'ils seront, comme cela doit être, les égaux & & non les supérieurs prétendus des autres Citoyens. Qu'ils s'appellent Nobles, s'ils veulent, on ne leur conteste point ce titre, pourvu qu'il soit vuide de sens, qu'il n'entraîne après lui aucune distinction humiliante, aucune prérogative, aucun privilége onéreux.

Les Nobles comptent beaucoup ſur les Troupes pour ſoutenir leurs prétentions; ils calculent mal : tous les les Soldats ſont des Communes; la plupart ne ſont point contens ni du ſervice ni de leurs Officiers; ils n'épouſeront point leur querelle. D'ailleurs, s'il leur reſte quelque doute là-deſſus, qu'ils réfléchiſſent; l'exemple patriotique des Gardes-Françoiſes & des Régimens que nous avons à Rennes, doit ſervir à les tirer d'erreur, & à convaincre les Nobles & le haut-Clergé qu'il n'y a qu'une bonne conduite, une maniere d'agir franche & ſans détour, qui puiſſent les ſauver.

Le Tiers-Etat n'eſt point tyran; il n'eſt point jaloux de dominer; il ne veut point dépouiller les Nobles; mais auſſi, & cela eſt de toute juſtice, il verſera juſqu'à la derniere goute de ſon ſang pour obtenir l'égalité, & pour contraindre, s'il le faut, les Nobles & le haut Clergé, à contribuer aux charges publiques, en rai-

ſon de leur fortune, comme les autres Citoyens. Nous avons dans M. le Chapelier un bon défenſeur ; je lui laiſſe le ſoin de défendre les deux principes.

[Paris, 1789]

R Misc. 28